

PRIX D'ABONNEMENT:

AU CANADA.
 Edition Semi-quotidienne: Un An, \$4.—6 Mois, \$2.
 Edition Hebdomadaire: Un An, \$2.—6 Mois, \$1.
 AUX ETATS-UNIS.
 Edition Semi-quotidienne: Un An, \$5.—6 Mois, \$2.
 Edition Hebdomadaire: Dix Mois, \$2.—6 Mois, \$1.
 PAYABLES D'AVANCE.
 Les Abonnements datent du 1er et du 15 de chaque mois.
 On ne recevra point d'abonnement au Canada pour moins de six mois.—Tout semestre commencé se paie en entier.—Tout semestre commencé à l'une ou à l'autre Edition devra se terminer, avant de pouvoir changer.

L'ORDRE.

UNION CATHOLIQUE.

PLINGUET & LAPLANTE—Editeurs-Propriétaires

PRIX DES ANNONCES

DANS L'ÉDITION SEMI-QUOTIDIENNE.

Six lignes, première insertion.....50 Cents
 Chaque insertion subséquente.....13 "
 Dix lignes, première insertion.....97 "
 Chaque insertion subséquente.....17 "
 Au-dessus de dix lignes, par ligne.....7 "
 Chaque insertion subséquente, par ligne.....2 "
 Un quart, à l'année.....\$30.00
 Un demi-quart, do.....16.00

Toutes Lettres d'Affaires, Communications, Correspondances, doivent être adressées franco au Directeur du Journal, No. 26, Rue St. Gabriel.

BAS-CANADA.

Montréal, 7 Décembre 1863.

Le *Canadien* s'alarme de voir qu'il y ait en dehors des partis actuels des hommes prêts à rendre justice au Ministère quand il fait bien, comme à le blâmer quand il fait mal. Il déclare que si ce sont des hommes honnêtes, en revanche ce sont de pitoyables politiques. Pour satisfaire notre confrère, il faudrait que ceux qui pensent comme lui que le Ministère était mauvais en principe lui fissent une guerre à mort, tout en reconnaissant qu'il se conduisit d'une manière irréprochable. En d'autres termes, ce n'est pas la conduite du gouvernement, mais le principe qui a présidé à sa formation qu'il faut considérer pour se classer comme amis ou comme adversaires.

Pour notre part, nous admettons volontiers qu'il est du devoir des citoyens d'étudier les principes qui motivent l'alliance des hommes qui se réunissent pour constituer un Ministère, et de se déclarer adversaires si ces principes paraissent mauvais.

Mais, d'un autre côté, nous prétendons qu'il est du devoir des hommes honnêtes de revenir au gouvernement quand ils s'aperçoivent qu'au lieu de mal faire il fait le bien du pays, et nous pensons que ceux qui font le contraire ne sont ni de sages politiques ni d'honnêtes gens.

Il paraît, sans doute, à notre confrère, de continuer à feindre ses grandes terreurs pour le pays, terreurs qui n'ont aucun fondement, mais les citoyens honnêtes et qui n'ont pas comme notre confrère à justifier un écart qui pouvait être pardonné en principe, mais qui, poussé si loin, devient une faute très grave à nos yeux, ces honnêtes citoyens, disons-nous, sont tenus de donner au gouvernement leur appui quand ils s'aperçoivent que ce gouvernement travaille dans leur intérêt.

Le prétexte invoqué par les rares imitateurs de notre confrère, c'est l'influence exercée par M. Brown sur la composition du Ministère. Mais ce prétexte n'est qu'un prétexte pour cacher d'autres motifs non avouables.

Quand on étudie les circonstances dans lesquelles cette influence a pu exercer, chose que nous ignorons, et les motifs qui ont pu décider le chef du cabinet à y céder, un honnête homme est forcé, surtout après avoir vu le Ministère à l'œuvre, d'avouer que M. J. S. McDonald a bien fait. Le Gouvernement McDonald-Sicotte se forma dans une Chambre toute élue et sans faire d'appel au peuple. Nous étions alors parfaitement situés pour demander aux Haut-Canadiens le sacrifice de leurs prétentions, et ils le firent dans l'intérêt du pays afin de rendre possible la composition d'un Ministère de réforme qui, nous l'espérons, rallierait assez de partisans pour se maintenir, tel que constitue et se faire accepter par le Haut-Canada.

On sait que malgré ce sacrifice, énorme pour eux, la partie bas-canadienne de la représentation repoussa le Ministère McDonald-Sicotte et qu'il fallut recourir à une élection générale.

Les Haut-Canadiens pouvaient-ils se présenter devant les électeurs avec cet abandon de principes et de ce que le Haut-Canada regarde comme

ses droits? Quel eût été le résultat d'une élection faite dans ces circonstances? Il est de toute évidence que les conservateurs eussent tout balayé devant eux et que le règne, que nous venions de faire cesser, eût recommencé de suite. Or, les libéraux du Haut-Canada, non plus que nous, ne désiraient un pareil retour à l'ancien état de choses. Comment leur faire alors un crime d'avoir exigé, s'ils l'ont fait, que M. Dorion fût placé à la tête du gouvernement, lorsque par cet acte ils raffermiraient dans leur section les bases du parti libéral ébranlées par les concessions faites à M. Sicotte?

Mais admettons que notre confrère ait été justifiable alors de craindre, (quoiqu'il dut cependant connaître assez quelques uns des ministériels pour savoir qu'ils ne fléchiraient jamais), comment a-t-il depuis expliqué sa persistance à attaquer le Ministère, tout en avouant que ses appréhensions ne se sont pas réalisées? Il ne l'a pas fait, et il ne peut le faire.

Voilà ce qui nous force à croire que notre confrère a d'autres motifs en vue que le bien de la nationalité et l'amour du pays, et pour nous servir de son idée, qu'il est plus politique qu'honnête.

Conformément à l'avis qui en avait été donné, les citoyens de Montréal se réunissaient, hier soir, en assemblée, au Collège Ste. Marie, afin de prendre en considération les moyens à adopter pour la construction d'une Église pour les RR. PP. Jésuites sur le terrain avoisinant leur Maison actuelle. La réunion était présidée par Sa Grandeur Mgr. de Montréal, et on remarquait dans l'assistance grand nombre de personnes distinguées.

La réunion avait lieu dans la salle qui sert provisoirement de lieu de réunion à l'Union Catholique. Cette salle avait été élégamment décorée pour la circonstance.

La séance fut ouverte à 8 heures par le *Veni Sancte Spiritus*, récité par Monseigneur; puis, Sa Grandeur commença les procédés en expliquant le but de la séance et les résultats qu'on espérait en voir découler. Il fit une peinture charmante et en même temps pleine de sentiment de la position religieuse actuelle de Ville-Marie, et paya un tribut d'hommages et d'admiration aux « enfants de St. Ignace », aux membres de la Compagnie de Jésus. De l'aveu de tout le monde, Mgr. a été particulièrement heureux dans son allocution.

Il fut suivi à la tribune par Son Hon. le Maire de Montréal, M. B. Devlin, M. l'abbé Granet, Supérieur du Séminaire, l'hon. M. Chauveau, M. Chénier, M. T. McKenna, M. Geo. E. Clerk, et l'ex-Maire Rodier, qui tous furent éloquents, mais de cette éloquence douce et persuasive à la hauteur de la circonstance. Quelques-uns d'entre eux proposèrent des résolutions suivantes dont lecture était donnée au fur et à mesure par M. Napoléon Bonrassa, Secrétaire de l'Assemblée:

1o. Proposée par le Maire de Montréal, secondée par M. B. Devlin: Résolu: Que le Canada ayant été dès le commencement de sa colonisation, le théâtre des travaux et des souffrances des Révérends Pères Jésuites, et l'objet constant de leur dévouement le plus héroïque; ce pays doit leur conserver une grande reconnaissance.

2o. Proposée par l'hon. P. J. O.

Chauveau, secondée par M. C. S. Chénier:

Résolu: Que pour mettre les Révérends Pères Jésuites à même de faire un plus grand bien parmi nous, il est nécessaire qu'ils aient une église.

3o. Proposée par M. T. McKenna, secondée par M. C. S. Rodier:

Résolu: Que pour arriver à ce but, une souscription doit être ouverte dans toute la ville de Montréal;

Que, pour organiser cette souscription et recueillir les fonds qui seront fournis, un comité soit immédiatement nommé composé des messieurs dont les noms suivent:

Son Hon. le Maire de Montréal; Sir L. H. LaFontaine; les Hons Juges Mondelet, Berthelot et Lorange; les Hons MM. A. A. Dorion, G. E. Currier, Chs. Wilson, F. A. Quesnel, P. J. O. Chauveau, G. R. S. de Beaujeu, Thos. Ryan, L. T. Drummond, T. D. McGee, L. Renaud et M. Laframboise.

MM. Olivier Berthelot, Prést. de l'Association St. Jean-Baptiste; Thos. McKenna, Prést. de la Société St. Patrice; Aug. Buteau, Prést. de la Congrég. St. Michel; P. Frigon, Prést. de l'Union St. Joseph; Léon Harteau, Prést. de la Société St. François-Xavier; Jos. Gélinas, Prést. de la Société des Menuisiers; André Lapière, Prést. de la Société St. Antoine; A. Martin, Prést. de l'Union St. Pierre; P. Girard, fils, Prést. de l'Union St. Jean-Baptiste; Ign. Boucher, Prést. de l'Union St. Louis; Alexis Dubord, Prést. de l'Union St. Jacques; André Monarque, Prést. de la Société des Bouchers.

MM. C. S. Rodier, C. S. Chénier, Dr. Meilleur, B. Devlin, R. Bellemare, C. A. LeBlanc, R. Trudeau, John Donegan, A. M. Delisle, Damase Masson, O. Perreault de Linière, Louis Beaudry, C. J. Coursol, A. Pinsonnault, M. P. Ryan, Dr. Trudel, Dr. Beaubien, E. Hudon, V. Hudon, N. Valois, Jos. Beaudry, A. Lallouche, F. P. Pominville, Geo. E. Clerk, O. Fréchette, H. Paré, F. Gackmeyer, L. J. Bellevue, Dr. Gird, G. Fallum, Dr. Pelletier, Jos. Robillard, Jos. Simard, B. Comte, M. Doherty, G. Rolland, Achille Belle, Edw. Murphy, N. Bourassa, Jos. O'Brien, J. E. Mullin, P. Mullin, Jos. O'Heir, John Fitzpatrick, Mat. Ryan, Patrick Ryan, M. Cuddihy, Thos. Patton, O. Faucher, D. Sénécal, J. A. Gravel, C. T. Palsgrave, N. Villeneuve, J. B. Rolland, L. N. Duvernoy, Peter Devins, J. A. Plinguet, P. R. Lafrenaye, D. E. Rapineau, Ant. Bazinet, Seb. La Rivière, Ab. Larivière, C. Austin, P. M. Galarneau, F. X. St. Charles, M. Laurent, Rodolphe Ladame, Peter Murphy, John Leclaire, F. J. Laramée, C. Galdi, J. B. Donnelly, G. Ward, Michel Lefebvre, M. Moses, C. S. Rodier, Jun. J. Needling, L. N. Duvernoy, Miles Murphy, P. Rouayné, N. Shaonon, H. F. Harkin, T. J. Walsh, John Kelly, Jun. M. Curran, Patrick Brennan, Dr. Angus McDonnell, Luke Moore, M. Ronayne, M. Morley, P. Walsh, Dr. Hingston, J. Hingston, Patrick Larkin, A. McCardigan, M. Farmer, R. McKane, M. Donohue, J. McGrath, J. J. Curran, avec permission d'ajouter à leur nombre.

Il fut ensuite résolu que le Comité ci-dessus se réunisse au même lieu, demain, mardi, à 8 heures du soir.

Une liste de souscription fut immédiatement ouverte. Au-dessous des souscriptions de l'Évêché et du Séminaire, M. l'ex-Maire Rodier inscrivit son nom pour la magnifique somme de \$1000. Voilà, certes! un don superbe qui fait véritablement honneur à la générosité de celui qui l'a fait. Nous ne doutons pas maintenant que la souscription, inaugurée sous des auspices aussi brillants, ne soit considérable, et que l'objet si charitablement proposé par les orateurs

de la soirée ne soit promptement atteint. Nous tiendrons nos lecteurs au courant des procédés que le comité doit adopter à sa séance de demain soir.

En attendant, nous devons inviter tous les citoyens de Montréal à accueillir favorablement cette souscription. Il s'agit pour eux de remplir deux devoirs sacrés: devoir de reconnaissance envers les RR. PP. Jésuites qui, héritiers des mâles vertus, des sublimes dévouements, des premiers missionnaires de la Nouvelle-France, ont tant fait pour la jeunesse canadienne depuis leur retour au milieu de nous; devoir de catholiques dont l'accomplissement, tout en dotant Montréal d'un nouveau temple, permettra à ces infatigables et zélés Religieux de continuer sur une plus large échelle l'exercice de leur sublime apostolat.

La *Tribune* se dit autorisée à annoncer que le gouvernement va faire de suite exécuter, en chemins d'écluse divers tronçons de chemin qui ne sont encore propres qu'aux voitures d'hiver, entre la rivière Métébec, le lac St. Jean, et le Beau Portage et la Grande Baie.

Les explorateurs, chargés par le Gouvernement de faire un tracé du chemin du lac St. Jean, sont arrivés à Québec la semaine dernière. Ils étaient partis au commencement d'octobre.

La *Tribune* nous apprend que le résultat de cette exploration, dont les détails seront bientôt fournis par le rapport des arpenteurs, est qu'un chemin d'hiver est praticable et qu'il est possible d'en diminuer le coût considérablement en suivant le cours de certaines rivières et de lacs qui se couvrent de glace de bonne heure à la fin de l'automne et dont on peut relier les diverses parties par des tronçons de chemins comparativement peu coûteux. Cette opinion est partagée par tous les colons intelligents du Saguenay qui s'accordent à dire qu'un chemin d'écluse n'est pas aussi immédiatement nécessaire qu'une voie de communication durant la morte saison, la seule où ils puissent quitter leurs travaux pour entreprendre un aussi long trajet.

Nous regrettons d'apprendre que depuis quelques jours on remarque un grand nombre de disparitions parmi la classe ouvrière de cette ville. Il n'y a pas de doute que ces disparitions sont dues à des embaucheurs américains, qui viennent faire la marelle à Montréal pour fournir des hommes à l'armée fédérale. Mais, ceux qui se laissent ainsi duper ne doivent s'en prendre qu'à eux-mêmes, car le Gouvernement et les autorités militaires font tout ce qui est en leur pouvoir pour prévenir ces enlèvements.

Nous apprenons, en effet, que le Gouvernement a envoyé des connétables aux divers dépôts de chemins de fer, près des frontières, pour protéger au besoin ceux qui se laissent entraîner et les mettre en garde contre les conséquences d'un engagement suspect.

Les élections municipales pour la ville de Québec ont lieu la semaine prochaine; la nomination se fait aujourd'hui. Il est probable que M. Tourangeau sera élu maire par acclamation.

Nos élections municipales, à Montréal, n'ont lieu qu'à la fin du mois de février. Mais nous rappelons à nos compatriotes que pour avoir droit de voter, ils doivent payer leurs taxes avant le mois de janvier. Ils doivent le faire sans différer, car nous avons besoin de toutes nos forces pour exercer sur les affaires municipales la part d'influence qui nous est due, et empêcher une pression étrangère de se faire sentir. D'ailleurs, les droits de l'électeur sont sacrés, et ceux qui, par négligence ou autrement, ne veulent pas les exercer, ne sont pas bons citoyens.

Nous lisons dans le dernier numéro du *Messenger de Joliette*:

« Dans un de ses derniers articles, le Rédacteur de l'*Ordre* nous annonce que ce journal vient d'entrer dans sa 6ème année de publication. Quoique nous n'ayons pas toujours approuvé sur tous les points les opinions des rédacteurs de cette feuille, nous n'en avons pas moins apprécié la réserve et la politesse avec lesquelles ils les ont toujours émises. Nous souhaitons donc cordialement à l'*Ordre* la continuation de sa prospérité, et tout le succès que mérite d'obtenir une feuille consciencieusement rédigée, quelque soit le parti auquel elle appartienne. »

Nous remercions cordialement notre jeune confrère pour ses bonnes paroles à notre égard, et nous pouvons assurer que si tous les journalistes déployaient autant de modération et de justice qu'il en fait lui-même preuve quelques fois, le métier serait bien moins pénible et surtout plus agréable.

Société Philharmonique Canadienne.

Nous avons en ce plaisir de saluer vendredi soir la ré-appearance publique de cette société musicale canadienne; c'est avec non moins de plaisir que nous avons vu notre appel et celui de tous nos confrères aussi chaleureusement pris en considération par l'élite de notre population; la salle était remplie, et nous ne doutons pas que ce concert n'ait produit de bons bénéfices.

L'espace nous manque pour donner de longs détails; nous nous contenterons d'un coup-d'œil d'ensemble. Un mot de la Salle des Artisans d'abord. Nous avons été agréablement surpris des améliorations considérables que les propriétaires de cet édifice lui ont fait subir. Elle est de beaucoup agrandie, décorée avec goût et élégance, et possède une scène qui offre beaucoup d'avantages. C'est sans contredit la meilleure salle de concert que nous ayons maintenant à Montréal; nous engageons nos compatriotes à s'en servir souvent.

Le concert a été ouvert par le récitatif et grand chœur de *Norma*, chanté par M. Lavoie et le chœur. M. Lavoie possède une voix magnifique qui acquiert chaque jour plus d'extension et qui plaît agréablement à l'oreille: suivant nous, c'est en de nos meilleurs artistes canadiens, car il sent ce qu'il chante et il chante très-bien. Il en est de même de M. Carpentier, qui a rendu avec beaucoup d'âme et d'effet un chant breton dramatique. M. Carpentier est artiste par le cœur et le sentiment.

M. Auguste Laroche, qui n'en est pas à ses premières armes à Montréal, a chanté ensuite *Largo al factum*, extrait du *Barbier de Séville*, qui

exige beaucoup d'exercice, qui met à l'épreuve toutes les ressources d'un artiste consommé. M. Laroche a une voix qui plaît beaucoup, mais nous lui conseillons amicalement d'être moins audacieux dans le choix de ses sujets, car le morceau qu'il avait choisi pour son début, vendredi soir, au dire de connaisseurs compétents, n'est réussi que rarement même lorsqu'il est entrepris par des artistes en renom; avec les ressources qu'il possède, il réussirait à merveille dans les morceaux qui sont généralement en vogue sur notre scène locale.

Un duo de Concone, *Locandier Chatelesque*, a été bien chanté par MM. N. Legendre et N. Beaudry. Ces deux messieurs se produisaient pour la première fois, et ils ont bien réussi: avec un peu d'exercice, ils promettent une excellente acquisition pour nos concerts, et nous les encourageons fortement à ne pas s'en tenir à ce premier essai.

Mademoiselle Pritchard, qui avait gracieusement accordé son concours à cette soirée musicale, a chanté avec beaucoup de sentiment la *Jeune d'Aire* de Bordese. Elle a aussi joué en solo sur le piano une fantaisie de Leybach sur la *Summabala*; elle a été très applaudie.

Mme. Labelle, après avoir précédemment joué sur le piano la *Danse des Fies de Paganini*, fantaisie de Wallace, a chanté avec Mlle. Regnaud et M. Guénette un extrait de la *Norma* de Bellini. Nous avons remarqué avec plaisir que la voix de Mlle. Regnaud devient de plus en plus puissante. M. Guénette, comme toujours, a été à la hauteur de la belle réputation qu'il s'est faite dans notre monde artistique. Ce trio a bien réussi.

Le public a été heureux de voir reparaitre Mme. Lamothe, qui a chanté avec un goût exquis un aria de soprano du *Trosvatore*. Nous n'avons pu nous empêcher de remarquer la méthode de chanter de Mme. Lamothe; cette méthode fait comprendre l'immense avantage d'une culture artistique pratiquée à l'école des grands maîtres.

M. et Mlle. Doucet ont chanté avec un entrain remarquable un extrait des *Puritains* de Concone. Ils ont été chaleureusement applaudis. Madame Labelle a ensuite chanté avec succès une romance intitulée *Je l'attendrai*. Madame Labelle a une belle voix et chante très-juste.

Le chœur, qui avait ouvert la seconde partie par un extrait de *Guillaume Tell*, a terminé le concert par un morceau de la *Norma*. Il a été puissamment secondé par l'orchestre qui, quoique peu nombreux, était excellent.

Le concert était conduit par le Directeur de la Société, M. J. B. Labelle, auquel nous n'avons qu'un reproche à adresser, celui de s'être effacé aussi complètement pour faire place aux autres membres de la Société. C'est une délicatesse qui mérite de ne pas être passée sous silence.

L'accompagnement au piano avait été confié à Mademoiselle Emma Saneerre, qui s'est acquittée de cette tâche ingrate et peu rémunérative sous le rapport des applaudissements, avec une modestie, un bon vouloir charmants et un parfait succès.

Tel est le résumé des impressions que nous a laissées ce premier concert de la Société Philharmonique à laquelle nous plus sincères sympathies nous acquies, car nous comprenons tout le bien que peut faire une asso-

ciation musicale dans le genre de celle-ci. Nous lisons dans le *Journal de St. Hyacinthe* de jeudi dernier: « La multiplicité des affaires judiciaires du ressort des Cours Supérieures et de Circuit pour le District de St. Hyacinthe rendait depuis longtemps indispensables, dans l'intérêt des justiciables, une mesure quelconque pour l'instruction plus expéditive des causes. Son Honneur M. le juge Sicotte vient de remédier à l'encombrement des affaires et à la lenteur des procès, en promulguant, lundi, une règle de pratique par laquelle le dix, le onze et le douze de chaque des mois de janvier, février, mars, avril, mai, juin, octobre et novembre seront des jours d'enquête hors des termes. Nous ne saurions trop appuyer cette sage décision aussi avantageuse aux plaideurs de bonne foi qu'au barreau. »

Bulletin. 6 décembre 1863. Nous avons reçu vendredi nos journaux d'Europe jusqu'au 21 novembre et notre correspondance parisienne datée du 11. Le retard subi dans la réception de notre correspondance qui se trouve ainsi décalquée de dix jours, lui a fait perdre tout d'intérêt qu'elle avait, et nous empêché de la publier. En retour, nous extrayons du dernier bulletin du *Mémorial Diplomatique* l'article suivant qui est, à nos yeux, un excellent résumé de la situation actuelle de l'Europe vis-à-vis la position que lui a faite le discours de Napoléon III à l'ouverture des Chambres Françaises.

« Ce discours, dit le *Mémorial*, demeure avec raison le principal ou plutôt l'unique objet des commentaires de la presse européenne. Devant l'élévation de son langage et la fermeté de ses conclusions, tous les autres discours du trône, quelque importants qu'on les suppose, sont en quelque sorte effacés. En vain les journaux prétent-ils leur publicité à ceux qui, sans parler de l'Espagne, viennent d'être prononcés à Berlin, à Dresde, à Bruxelles, ils ne parviennent pas pour cela à distraire l'attention publique de celui-là seul qui la mérite entre tous. L'Europe sent bien qu'elle a, comme nous l'avons déjà dit, ses destinées entre ses propres mains, et que le programme que vient de lui tracer l'Empereur renferme la solution de toutes les grandes questions en litige. Les autres n'en sont que des corollaires; elles en sortiraient comme l'effet suit la cause, sans difficulté, sans efforts, l'accomplissement du programme impérial aura pour conséquence, nul n'en doute aujourd'hui, non-seulement de « régler le présent », mais surtout « d'assurer l'avenir. »

Son commentaire naturel, avons-nous dit, se trouve dans l'*Exposé de la situation* de l'Empire qui a été distribué mardi dernier aux deux Chambres. A ce titre, le travail du ministre des affaires étrangères, écrit cette année avec une clarté plus remarquable encore que d'habitude, avec une précision d'autant plus difficile à égaler qu'il aborde franchement et traite ouvertement toutes les questions, se recommande à l'étude la plus attentive des hommes politiques. Mais quelle que soit son importance à nos yeux, elle n'approche pas, on le comprend sans peine, de

la disposition d'être englobées en quel que abîme durant la nuit; et le jour étant venu, nous attendions continuellement la mort, ne voyant pas un moment assuré à notre vie: en un mot, on se trouvait dans l'attente de quelque malheur universel. »

Selon le savant abbé Ferland « Dieu voulut que ce bouleversement de l'ordre physique servit à rétablir l'ordre moral, gravement compromis dans le Canada par les excès (l'ivrognerie) des deux dernières années. »

Deux ans plus tard, le calme s'étant rétabli dans les esprits, la population du Canada vit arriver avec joie M. de Tracy, premier vice-roi de la Nouvelle-France, qui illustra vaillamment dans de brillantes victoires contre les Iroquois. Ce grand personnage comptait au nombre de ses plus puissants auxiliaires MM. de Courcelles et Talon. Dans la carrière ne fut qu'une suite de nobles dévouements pour le pays.

« Québec, qui venait d'être honoré du nom de ville, — dit l'auteur du livre qui nous occupe, — présentait alors un aspect des plus pittoresques: ses édifices religieux en assez grand nombre et de belles dimensions; le château St. Louis, assis comme par enchantement au-dessus du port; les soixante et dix maisons pierreuses des Français, groupées de distance en distance sur le haut du rocher; tout était de nature à prévenir favorablement l'étranger.

Ajoutons à cela les arbres séculaires qui ombrageaient en tout lieu les habitations des Français, et le « wigwam » solitaire qui, perché çà et là, mêlait ses grâces sauvages à la variété du tableau, et nos lecteurs auront une idée assez juste du lieu choisi pour être la résidence du vice-roi français, et du nombreux cortège d'hommes distingués qui l'accompagnaient au Canada. »

Mais tandis que le temporel de la colonie prenait une aussi bienfaisante tournure, notre auteur mentionne que l'intérieur du Monastère ne tarda pas à se draper de deuil, et que dans sa douloureuse tristesse il fortifia au dehors cette maxime si vraie que « les joies de ce monde passent vite et qu'elles sont toujours mêlées d'amertume. »

Ce langage était d'autant plus saisissant de vérité pour les religieux des Ursulines, qu'elles venaient de subir leur part du sort que cette triste expérience démontre si éloquentement à chaque instant de la vie, en voyant la mort venir moissonner au milieu d'elles leurs dignes fondatrices: Madame de la Peltrie et la vénérable Mère de l'Incarnation.

Ces deux dames par excellence, dont chaque membre de la Communauté eût voulu pouvoir conserver les jours précieux au prix même de sa propre existence, étant des « fruits mûrs pour le Ciel », l'Ange du Seigneur reçut l'ordre de les cueillir!

Feuilleton de "L'Ordre."

LES

Ursulines de Québec.

Depuis leur établissement jusqu'à nos jours (1).

II

L'union des esprits et des cœurs s'était cimentée plus étroitement encore dans le cloître, parmi les douze religieuses de la communauté, témoins de la cruelle épreuve que nous avons vu dans l'article précédent.

Leur Monastère étant restauré, ces ferventes Dames se hâtèrent d'en prendre possession et de s'y établir.

Depuis notre rétablissement après l'incendie, écrivait la Mère de l'Incarnation, — le séminaire sauvage est sensiblement augmenté. Le nombre de nos filles s'est tellement accru et nous avons été si surchargées, que j'ai été contrainte, à mon regret, d'en refuser plusieurs qui s'en allaient les larmes aux yeux tandis que je pleurais dans le cœur. »

Les annales de l'Institution mentionnent que déjà un grand nombre d'élèves avaient été instruites dans le Monastère, dont plusieurs s'étaient faites religieuses hospitalières ou Ursulines, tandis que d'autres avaient pris leur parti dans le monde, et qui, étant deve-

nues par la suite mères de famille avaient élevé dans la crainte de Dieu de nombreux enfants qui furent le soutien de la foi et l'ornement de la société en Canada.

Ces mêmes annales rappellent aussi avec charme le souvenir des principaux et glorieux faits qui illustrèrent le passage des gouverneurs Français dans la colonie, tant par leur bravoure que par leur dévouement particulier mis au service de l'immortel génie de la charité chrétienne.

Elles indiquent entr'autres le brave chevalier de Montmagny, qui laissa après lui une mémoire éternelle de sa prudence et de sa sagesse; M. d'Ailleboud, l'ami dévoué des Mères, et leur grand protecteur dans l'affliction de l'incendie de 1650; M. de Lauzon, qui mérita à tant de titres la reconnaissance de cette communauté; M. Charles de Lauzon Charny, administrateur, pour son zèle et son dévouement au pays et à la religion; ainsi que M. le vicomte d'Argenson, homme d'une haute vertu et sans reproche, — suivant que le relate dans ses lettres la Mère de l'Incarnation, — qui, tous, furent les dignes successeurs du célèbre M. de Champlain, premier gouverneur de la colonie.

L'arrivée de Mgr. de Laval, en 1659, fournit à l'histoire des Ursulines une excellente occasion d'épancher son cœur dans des suaves sentiments, qui nous révèlent toutes les facultés d'une âme

désireuse de distribuer partout la vérité historique et désintéressée, et accoutumée à ne respirer que sur les hauteurs d'une saine raison. Aussi, nous informet-il dans son livre que cet événement de l'arrivée de Mgr. de Laval donna suite à de grandes réjouissances dans le pays, et qu'elle fut alimentée par la venue de Mgr. de Laval.

La Mère de l'Incarnation, dans la *Recueil*, ne se cesse de célébrer à chaque page du journal de cette heureuse époque les vertus saintes de l'éminent Prélat, et d'adresser au ciel des hymnes d'amour pour mieux manifester l'éternelle reconnaissance du pays, pour ce bonheur inattendu et tout providentiel, si propre à affermir dans la colonie le règne du catholicisme si glorieusement commencé par les premiers missionnaires.

On se rappelle, en effet, que les Jésuites et les Récollets furent en Canada les dignes émules de leurs illustres patrons, St. Ignace de Loyola et St. François d'Assise. Une des gloires des Jésuites, c'est d'avoir point craint, pour continuer l'œuvre de leur saint fondateur, de braver tous les dangers et toutes les haines de ces implacables Iroquois pour lesquels ils s'immolaient si courageusement. La vénérable plume des Ursulines rappelle assez souvent dans son livre les péripéties de ces drames lugubres dont le sol canadien fut tout imbibé du sang de ces héros, martyrs de la Foi.

On voit aussi apparaître çà et là, dans ces pages sublimes, de nobles et valeureux caractères, d'aimables et angéliques créatures, fortement retremées par l'influence des plus magnifiques vertus et brûlant du désir de servir Dieu et le Pays.

Pour ne parler que de ces pieuses jeunes filles, qui ne cherchaient leur bonheur que dans la solitude du cloître, il ne suffit que d'entrer à l'intérieur du Monastère, en compagnie de notre fidèle historien, pour faire connaissance avec cette foule de jeunes personnes qui cheminent dans la route de la vie parfaite, et qui « lèvent l'étendard de la vocation religieuse à la vue des autres jeunes filles de Québec. »

Plusieurs de ces dernières sont heureuses d'embrasser une si sainte démarche, qui parle si bien au cœur.

Chaque page de ce beau livre renferme le portrait fidèle d'une des émules des premières Mères dans la carrière religieuse, dont les vertus chéries de ces âmes ardentes pour le Ciel n'échappaient point à la vigilance de la Vénérable Mère de l'Incarnation, maîtresse des novices, et que la plume de notre auteur constate si généreusement, afin de mieux faire participer à l'histoire la connaissance de ces héroïques vierges.

Au milieu du charme continu que nous offre la lecture de ces pages, de bien cruelles angoisses viennent toutefois troubler de temps à autres les joies du lecteur, comme autrefois elles trou-

blaient celles des bonnes religieuses du Monastère.

A part les incalculables alarmes causées par les incursions des sauvages Iroquois, lesquelles s'étendaient presque jusque sous les fenêtres de leur humble demeure, l'auteur constate que l'année 1663 fut une époque d'épouvantables phénomènes, et le sujet d'une grande terreur pour les habitants de la colonie; nous voulons parler du grand tremblement de terre, dont la première secousse eut lieu le 5 février, vers les 5 heures du soir, et un autre choc très violent vers les huit heures du même soir.

« Au moment de ce second choc, — dit le *Vieux Recueil*, — nos Mères étaient rangées en leurs stalles, au chœur, récitant debout le *Venite* de Matines. La secousse fut si violente qu'elles se trouvèrent toutes prosternées à genoux. Les religieuses passèrent ce carême d'une manière extraordinaire. Elles couchaient toutes vêtues sur des paillasses étendues sur le plancher dans la salle de communauté, et à chaque secousse elles se jetaient à genoux et récitaient le psaume *Miserere*. Le jeûne étant de précepte, elles y ajoutaient des pénitences en usage pour le vendredi, et autres pénitences qui n'étaient point épargnées. »

« Quand nous nous trouvions à la fin de la journée, — dit la Vénérable Mère de l'Incarnation, — témoin de ces phénomènes, — nous nous mettions dans

la disposition d'être englobées en quel que abîme durant la nuit; et le jour étant venu, nous attendions continuellement la mort, ne voyant pas un moment assuré à notre vie: en un mot, on se trouvait dans l'attente de quelque malheur universel. »

Selon le savant abbé Ferland « Dieu voulut que ce bouleversement de l'ordre physique servit à rétablir l'ordre moral, gravement compromis dans le Canada par les excès (l'ivrognerie) des deux dernières années. »

Deux ans plus tard, le calme s'étant rétabli dans les esprits, la population du Canada vit arriver avec joie M. de Tracy, premier vice-roi de la Nouvelle-France, qui

JOHNSON & PICHE.

(Conseil de la Reine.) (Ex M. P. P.)

AVOCATS,

No. 4, 2e Etage, PETITE RUE ST. JACQUES.
9 nov.

Liniment du Vermont de Henry.

Le Nouveau Tue-Douleur.

Cette Médecine populaire n'est plus à l'état d'expérience. Elle est l'œuvre de personnes qui ont employé sous le nom de ce Liniment et comme Tue-Douleur. Des Directions accompagnent chaque bouteille. Elle peut être employée extérieurement pour les RHUMATISMES, NEURALGIE, MAUX DE DENTS, MAUX DE TÊTE, BRULURES, BLESSURES et CONTUSIONS, MAUX DE GORGE, DOULEURS DE REINS, etc., et il peut être pris intérieurement contre les COLIQUES.

CHOLERA MORBUS, MAUX D'ENTRAILLES, DIARRHÉE, etc., etc.

On pourrait en dire encore plus sur les propriétés médicales et les effets magiques de ce Liniment, mais l'espace limité de cette annonce n'admet qu'un sommaire général.

Il est préparé avec soin, car on prend de très-grandes précautions à y faire entrer une exacte proportion de chaque ingrédient, avec cette combinaison soit, sous tous les rapports, plus rapide dans son opération et plus efficace que n'importe quelle autre médecine semblable.

UNE SEULE GOUTTE

appliquée sur les dents arrêtée instantanément la douleur. Le même effet peut être obtenu en mêlant quelques gouttes avec de l'eau chaude et en l'employant pour se laver les dents; de cette manière, il pénètre dans les caries et prévient les attaques de nerfs.

UNE SEULE CUIILLÈRE À THE

prise dans de l'eau chaude ou autrement, comme l'essai pourra le prouver, arrête la diarrhée, la colique et les maladies d'intestin, dans un espace de temps presque incroyables.

A vendre dans toutes les Pharmacies et dans tous les Magasins du Canada.

Prix:—25 cents la Bouteille.

JOHN F. HENRY et CIE., Propriétaires,

303, Rue St. Paul, Montréal, C. E.,
Et Main Street, Waterbury, Vt.

16 nov.

Elixir Balsamique Vegetal

DE DOWNS.

Ce vieux Remède-vendard continue à maintenir sa popularité. Quand tous les autres sont devenus inefficaces, l'Elixir seul continue de donner satisfaction. Faites-en usage contre les

RHUMES, la TOUX, le CATARRHE, le PASTHME, le CROUP,

et tous les maux de GORGE, de POITRINE et de POUMONS.

DEPUIS TRENTÉ ANS

que l'Elixir a fait sa première apparition, il a conservé son état primitif et parfait, et il a produit des résultats si extraordinaires qu'il est devenu un favori général. Plusieurs l'ont rendu ce qu'il est réellement.

UN REMÈDE DE FAMILLE,

car, plus de moitié des maladies auxquelles la chair est sujette provient des rhumes de sorte que l'Elixir peut être considéré comme un préventif général de toutes les maladies en faisant disparaître les causes originaires.

LES ENFANTS

qui ne peuvent être parvenus de prendre les trochisques et autres médicaments contre le rhume, absorbent l'Elixir avec avidité, parce qu'il est plaisant et agréable au goût.

LES ADULTES

devraient toujours avoir sous la main ce remède de famille qui, à tout moment, sauve des milliers de personnes qui autrement seraient dépeçées à payer les frais du médecin.

Prix: 25 cts., 50 cts. et \$1.00 la bouteille.

A vendre dans toutes les Villes et Villages du Canada.

JOHN F. HENRY et CIE., (Successeurs de J. M. HENRY et FILS et N. H. DOWNS), Pharmaciens,

Waterbury, Vt., et Montréal, C. E.

17 nov.

ENTREPOT

Manufacture de Pianos,

Où il y a actuellement un Assortiment choisi de

PIANOS,

De leur propre Manufacture, lesquels, quant à la force et à la durée du son, sont reconnus par les connaisseurs comme les meilleurs, et les moins chers ayant obtenu une Patente pour une amélioration importante dans la

Construction des Pianos,

Ils espèrent donner une parfaite satisfaction aux personnes qui voudront bien les favoriser de leurs ordres. Les personnes qui désirent se procurer des

Instruments de Première Classe,

à des Prix modérés, sont respectueusement invités de venir et examiner nos PIANOS avant d'acheter ailleurs.

Chaque Piano est garanti pour cinq ans.

De vieux Pianos pris en échange.

WM. G. VOOT & CIE.,

138, Rue Craig, Montréal.

28 août.

A. BAZINET & Cie.,

PHOTOGRAPHES CANADIENS.

Rues Notre-Dame et St. Vincent.

MM. BAZINET et CIE. viennent d'ouvrir un GRAND ATTELIER pour prendre des PORTRAITS PHOTOGRAPHIQUES, AMBROTYPE, etc., etc.

Portraits pris sur Verre, Ivoire, Cuivre, Fer, Acier, Cuir, Toile, Bois et Pierre, depuis la grosseur d'un pois jusqu'à la grandeur naturelle.

Le jeune Canadien que M. Bazinet vient de s'associer, a travaillé cinq années dans des meilleurs Ateliers de New-York, et est un des plus habiles Photographes du pays.

PRIX MODÉRÉS.

11 mai.

J. P. CRAIG,

FACTEUR DE PIANOS,

82, RUE ST. LAURENT, — 82

MONTREAL.

2 mai.

MICROSCOPES, MICROSCOPES!

L'Assortiment le plus considérable sur ce Continent!

DONS MICROSCOPES COMPOSÉS, complets, en Boîtes, avec Objets, Pince, Cordeau, etc., avec pouvoirs variant de 2,500 à 20,000 fois, de \$2.25 à \$2.50; \$3, \$4.50; \$5, \$6, \$8, \$10 et \$12.50 chaque.

MICROSCOPES ACHROMATIQUES pour les ÉTUDIANTS, complets, dans un Cabinet en Acajou démontable, \$8.50, \$12.50, \$17, \$25.50, \$37.50 et \$49.

MICROSCOPES ACHROMATIQUES complets pour Recherches médicales et scientifiques, \$45, \$55, \$65 et \$75.

MICROSCOPES—la plus grande hauteur—avec trois oculaires—\$125.

OBJETS EN VERRE—VERRES OCULAIRES et toute espèce d'APPAREILS en grande variété.

PRÉPARATIONS ANATOMIQUES, injectées et teintes, 50 c. à \$1.

CELEBRES PRÉPARATIONS de NORMAN, 371 c. à 75 c.

Dons Objets ordinaires, \$1 la douzaine; Glaciers, Verres, disques et cercles et autres nécessaires pour préparer les Objets.

Toutes espèces d'Instruments faits ou réparés à l'ordre, du mieux possible et à bas prix.

Les ordres envoyés par la Mail sont remplis avec promptitude et les Objets sont envoyés par l'Express ou la Poste dans toutes les parties du pays.

CHARLES HEARN, Opticien,

100, Rue Notre-Dame.

13 nov.

Etablissement de Vêtements

d'Hommes, Jeunes Gens

et Enfants.

Rogers & Samuel,

MARCHANDS-TAILLEURS,

No. 141, RUE NOTRE-DAME.

Dernières Modes,

Meilleurs Matériaux,

Couture supérieure.

Un Assortiment considérable d'ARTICLES d'AUTOMNE vient d'être reçu.

Afin de remplir la ponctuellement, nous avons engagé un Coupeur extra, M. ROZARD, ancien

de Rozard & Ewing, très-bien connu par son savoir-faire pratique dans les affaires.

N. B.—On donne une attention toute particulière aux VÉTEMENTS des Jeunes Gens et des Enfants.

Pour défrayer la compétition, des PARDESUS sont faits à l'ordre pour \$8, \$15 et au-dessus, et des HABITS de \$14.

Remarque l'Adresse.

1er oct.

Marchands de la Campagne

BOIS ET EXTRACT DE CAMPECHE, POUDRE VIOLETTE,

" à BOUILLONNER,

" de CONDITION,

" de CASTOR,

" de PALMA CHRISTI,

ESSENCES de toute sorte,

PEPPERMINTS à VERS,

CHAUDES de toute sorte,

et plusieurs autres Préparations que nous offrons aux Marchands, à des Prix très-raisonnables.

DEVINS & BOLTON,

Pharmaciens,

Voisins du Palais de Justice,

Rue Notre-Dame,

Montréal.

7 oct.

Bureau de la Société de Colonisation,

OUVERT

De 9 heures A. M. à 4 heures P. M.,

AU

No. 4, PETITE RUE ST. JACQUES.

A. LACOSTE,

S. O. C. B. C.

21 oct.

Avis à Ceux qui tiennent

Ménage.

Si vous voulez avoir à votre service des Bisuits, Tartes, Gâteaux, etc., légers, blancs et bons, faites usage de la POUDRE AMÉRICAINE de HORSFORD. Un seul essai vous prouvera son supériorité sur toutes les autres Poudres en usage. Aucune n'est valable qui ne porte pas le nom du Propriétaire, J. A. HARTÉ. A vendre chez les Épiceries.

Nouveau Parfum de Phalon et Fils.

Extrait du "Night Blooming Cereus", un délicieux Parfum.

Les LOZENGES VÉGÉTALES de COOPER sont un Remède prompt, sûr et efficace pour les Rhumes, et comme elles ne demandent l'aide d'aucune autre médecine pour produire de l'effet, elles sont supérieures à la majorité des Préparations actuellement devant le public. Préparées seulement par J. A. HARTÉ, Pharmacien.

GLASGOW DRUG HAL,

268, Rue Notre-Dame.

21 oct.

MAGASIN DE MEUBLES,

57, Grande Rue St. Laurent.

ADOLPHE BELANGER,

Tout en remerciant ses amis et le Public de l'encouragement qui lui a été accordé jusqu'à ce jour, les informe qu'il a un des plus beaux et des plus considérables Assortiments de MEUBLES de cette ville, et s'étant procuré les services d'un des meilleurs Sculpteurs de la ville, il a pu se procurer des MEUBLES comme on en trouve bien rarement pour le fini, la beauté, le confort et la solidité.

M. BELANGER aura toujours en mains un Assortiment considérable de COUCHES FRANÇAISES et toutes espèces de MEUBLES de sa propre Manufacture.

Tous Réparations faites avec soin et diligence. Les Prix sont extrêmement réduits.

Il espère, par son zèle et son activité, continuer à mériter une bonne part du patronage public.

5 octobre.

NOUVEL

ETABLISSEMENT PHOTOGRAPHIQUE

C. DION,

No. 5, Rue Bonaventure,

(Porte suivante de la Salle Bonaventure.)

Les amis de l'Art Photographique apprendront avec plaisir que le nouvel Etablissement de M. Dion est maintenant au grand complet, et M. Dion invite ses amis à aller visiter son Atelier qui, par ses arrangements, l'ordre qui y règne et la lumière qu'il produit, est égal à tout ce qu'il y a en ce genre en Canada. Il espère que les nombreux sacrifices qu'il a faits seront bien appréciés du public et lui mériteront, comme dans le passé, une part du patronage public.

DION attire l'attention toute spéciale du public sur ses CARTES DE VISITE et sur une nouvelle Série de PORTRAITS POUR ALBUMS, auquel il a donné un fini remarquable.

M. DION continue également à fournir des Photographies peintes à l'huile, de toutes grandeurs et de grandeur naturelle; dans ce Département, il emploie les meilleurs Artistes à Montréal, parmi lesquels M. J. Kéme, le célèbre Peintre à l'huile.

16 sept.

C. O. PERRAULT,

Avocat,

RUE SAINT VINCENT, 24,

MONTREAL.

COURS PRATIQUE DE DESSIN

PAR

N. BOURASSA,

14, RUE ST. SIMON,

Prolongation de la Rue St. George, près le Collège des Jésuites.

J. B. BROUSSEAU,

AVOCAT,

No. 30, RUE ST. GABRIEL.

2 sept.

ELIE AUCLAIR,

AVOCAT,

No. 29, Rue St. Laurent.

21 août.

DEMEUNAGEMENT.

Le sousigné avertit le public que, depuis le 1er Mai dernier, il a transporté son

Magasin de Miroirs

au

No. 36, Grande Rue St. Jacques.

Miroirs!

Miroirs!!

Miroirs!!!

Etant ce qu'il y a de plus élégant et convenable dans ce genre de Fournitures pour faire des

PRESENES.

Il sont en grande variété chez

A. J. PELL,

No. 36, Grande Rue St. Jacques, No. 36

—AUSI—

Venant d'être reçus, une consignment de peintures à l'huile encadrées dans des cadres élégants; on en disposera à bas prix.

22 déc.

COMPAGNIE D'ASSURANCE

LIVERPOOL et de LONDRES

Sur la Vie et contre le Feu.

CAPITAL.....\$10,000,000

FONDS PLACE.....6,800,000

REVENU ANNUEL.....2,750,000

FONDS PLACE EN CANADA.....250,000

Bureaux Principaux:

No. 1, DALE STREET, LIVERPOOL.

20 et 21, POULTRY, et 28, REGENT STREETS, LONDRES.

COIN DE LA PLACE D'ARMES ET GRANDE RUE ST. JACQUES, MONTREAL.

Comité des Directeurs du Canada:

T. B. ANDERSON, Ecr., Président.

ALEXANDER SIMPSON, Ecr., Député-Président.

HENRY CHAPMAN, Ecr.

E. J. S. MAITLAND, Ecr.

J. H. MAITLAND, Ecr., Secrétaire-Résident.

G. F. C. SMITH, Assistant-Secrétaire-Résident.

BUREAU PRINCIPAL:—Branche du Canada, Montréal.

CETTE Compagnie, ayant pris les Affaires de l'Assurance Unity contre le Feu—Avis est par les présentes donné aux Personnes qui ont des Polices dans cette dernière Association que la Compagnie d'Assurance de Liverpool et de Londres garantit les dites Polices de Compagnie d'Assurance Unity.

Quant aux Polices qui se terminent le 1er Décembre prochain, il sera nécessaire de leur attacher une FORME de GARANTIE (C'est-à-dire une Police de Liverpool et de Londres portant le No. de l'Office) qui sera fournie, sur demande, à aucun des Agents de la Compagnie de Liverpool et de Londres en Canada, ou au Secrétaire-Résident à Montréal. (Les Polices de Novembre n'exigent pas cette forme).

J. H. MAITLAND,

Secrétaire-Résident.

6 février.

COMPAGNIE

D'ASSURANCE ROYALE

Capital.....DEUX MILLIONS STERLING

ET UN GRAND FONDS DE RÉSERVE.

DEPARTEMENT DU FEU.

CETTE COMPAGNIE continue à ASSURER LES BATISSES ET AUTRES PROPRIÉTÉS DE TOUTES DESCRIPTIONS contre PERTES ou DOMMAGES par le FEU, aux conditions les plus favorables et aux taux les plus bas qui soient chargés par aucune des Compagnies anglaises.

Toutes pertes raisonnables sont promptement réglées sans déduction ou discompte et sans référence en Angleterre.

Le grand Capital et la direction judicieuse de cette Compagnie, offrent la plus grande sûreté aux assurés.

Aucune charge pour police ou transport.

DEPARTEMENT DE LA VIE.

Les avantages suivants sont offerts, parmi un grand nombre d'autres, par cette Compagnie aux personnes qui se proposent d'assurer leur vie.

Parfaite sécurité pour remplir fidèlement ses engagements envers les teneurs de polices.

Une grande réputation de prudence et de jugement et la plus grande libéralité dans la considération de toutes les questions qui concernent les intérêts des assurés.

Il est alloué trente jours de grâce pour le paiement et le renouvellement des premiums et l'on ne perd pas sa police s'il y a une faute sans intention.

Les polices qui échouent sans le paiement de premiums peuvent être renouvelées dans les trois mois, en payant le premium, avec une amende de dix centimes par cent, sur la production de preuves satisfaisantes de la bonne santé de la personne assurée.

Participation de profits par l'assurance élevant aux deux tiers du montant net.

De forts bonus ont été déclarés en 1855, s'élevant à 42 p. cent par année, sur la somme assurée, étant sur les âges de vingt à quarante, 80 p. cent sur le premium. La prochaine division des profits aura lieu en 1860.

On ne charge pas pour les sceaux et les polices.

Rémunération du Médicin payée par la Compagnie.

Pour Référence Médicale—W. E. SCOTT, M. D.

H. L. ROUTH, Agent.

Le sousigné a l'honneur d'informer le public qu'il a transporté son Bureau dans celui de la ROYALE, Bâtisse de l'Assurance Royale, chez H. L. ROUTH, Ecr., Agent.

J. LEANDRE BRAULT

Assistant-Gérant, Département Français.

Montréal 16 janv.

IVES & ALLAN, 60 et 62, Rue de la Reine, Montréal.

CLOTURES en FER et OUVRAGES DE FANTAISIE,

Clotures de Fer pour Cimetières.

Les OUVRAGES de COMMANDE et toute espèce de MOULURES recevront la plus stricte attention.

13 avril.

C. O. PERRAULT,

Avocat,

RUE SAINT VINCENT, 24,

MONTREAL.

COURS PRATIQUE DE DESSIN

PAR